

AVANCES SUR PRODUITS

L'essentiel

Les Avances Sur Produits (ASP) sont des crédits à court terme permettant le financement de produits locaux destinés à l'exportation.

Les produits entreposés chez le client seront sous le contrôle d'un tiers détenteur pour le compte de la banque ; ce système permet de financer le cycle d'exploitation des productions.

L'objectif

Les clients souscrivant aux ASP veulent bénéficier d'une trésorerie avant l'expédition de leurs produits finis pour financer leurs autres charges d'exploitation.

Les points forts

- L'avance sur Produits est un moyen qui pourra améliorer la trésorerie de votre entreprise car il y a un relais indispensable entre les dépenses et les recettes.
- L'avance sur produits offre des conditions moins coûteuses que le découvert.
- Le crédit est remboursable quand l'exportateur recevra le paiement de son acheteur.

Les modalités

- Le client doit avoir une ligne d'autorisation d'ASP fixant le seuil maximum d'encours.
- Le contrôle des stocks nantis se fait en tierce détention chez le Client.
- Le financement de ce crédit tourne généralement autour de la moitié du prix d'achat des produits sur le marché local.

La Clientèle concernée

Les commerçants, prestataires de service, entreprises commerciales et agro-industrielles exportatrices de produits locaux.